

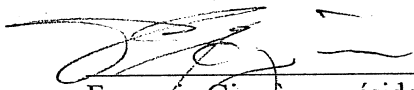
## Qualité des services offerts à la communauté

Selon à l'article 110.3.1 de la Loi sur l'Instruction Publique, le Centre de formation professionnelle de Verdun rend compte à la communauté qu'il dessert, les services de formation dans les options qui lui sont attribuées.

L'établissement maintient comme objectif la réussite de l'élève dans son programme de formation. Tous les efforts du personnel sont mis à contribution et visent le succès dans leurs études et leur vie professionnelle pour leur permettre de s'accomplir et de s'épanouir.

Le Centre de formation professionnelle favorise la croissance de l'élève par la transmission de valeurs et par diverses expériences afin que celui-ci développe toute la richesse de sa personnalité pour ainsi répondre pleinement aux attentes du marché du travail.

Le succès dans chacun des cours, l'atteinte des objectifs du programme d'études et l'obtention d'un diplôme demeurent la priorité du centre.



---

François Giguère, président du conseil d'établissement  
Centre de formation professionnelle de Verdun